

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

N° 2018-108

Compte rendu affiché le **17 DEC. 2018**

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 5 décembre 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION DES
COMBATTANTS
D'ALGERIE, TUNISIE ET
MAROC –
SECTION LYON-CALUIRE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à M. TOLLET), Mme ROUCHON (par proc. à M. JOUBERT), M. COUTURIER (par proc. à M. MANINI), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT), Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme BREMOND jusqu'après élection du secrétaire de séance), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. ROULE), Mme NICAISE (par proc. à Mme MAINAND jusqu'avant vote sur le N° 2018-96), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme CARRET), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à Mme WEBANCK), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : F. JOUBERT

Afin de participer au financement des festivités organisées pour les 50 ans de la création de la section Lyon/Caluire des Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, l'association a sollicité auprès de la Ville une subvention exceptionnelle.

Cette association, dont le siège se trouve à la Maison du Combattant au 31, rue Jean Moulin, a en effet organisé une grande manifestation qui prévoyait, entre autres, la présence de véhicules militaires, la visite du Mémorial Jean Moulin, la participation de personnalités lyonnaises...

La Ville propose de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 500 €, qui s'ajoute à l'aide en nature (logistique, prêt de salle...) déjà accordée pour cet événement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
à la majorité, par 42 voix pour et 1 contre,

- ALLOUE

une subvention exceptionnelle de 500 € à la section Lyon/Caluire des Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc,

- DIT

que la dépense correspondante sera imputée au compte fonction 024 nature 6745 du budget 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **17 DEC. 2018**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE

Philippe COCHET

